

Demande d'aide financière 2027

Fonctionnement



Dossier à retourner avec les pièces justificatives

Pour le 31 décembre 2026 à 23h59

par mail :

sub@caf70.caf.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Se référer au Guide des Aides aux Partenaires

- Un seul projet par dossier
- Le projet doit se faire sur l'année civile, du 01/01/2027 au 31/12/2027
- Le projet peut débuter à compter de la date de l'accusé réception (AR) qui vous sera envoyé dès réception de la demande complète
- L'AR ne vaut pas engagement de financement

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

SOMMAIRE :

I. Identification du partenaire

II. Description de l'action

III. Budget prévisionnel de l'action

IV. Annexes

1) Description détaillée des thématiques

2) Attestation sur l'honneur

3) Pièces justificatives à fournir

I. IDENTIFICATION DU PARTENAIRE

Vous êtes :

☐

Une association

☐

Une collectivité

☐

Une entreprise

Coordonnées :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse électronique :

N° Siret :

Représentant légal :

Nom, prénom :

Fonction :

Référent du projet :

Nom, prénom :

Téléphone :

Adresse électronique :

Pour les associations :

Votre association a-t-elle souscrit au Contrat d'Engagement Républicain (*en référence au formulaire Cerfa n°12156*6 obligatoire pour les demandes de subventions auprès de l'état*) :

non ☐ oui ☐

Numéro RNA (Répertoire National des Associations) ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

Date de publication de la création au Journal Officiel :

II. DESCRIPTION DE L'ACTION

Thématiques :

- ☐ Petite enfance (0-3 ans)
- ☐ Enfance (3-11 ans)
- ☐ Jeunesse (12-25 ans)
- ☐ Animation de la vie sociale
- ☐ Accès aux droits
- ☐ Promotion des valeurs de la République, de prévention du repli communautaire et de la radicalisation

Intitulé de l'action :

Nouvelle action :

Renouvellement d'une action :

Présentation de l'action :

Objectifs de l'action et résultats attendus :

Publics cibles de l'action (typologie, nombre, modalité de participation...) :

Localisation de l'action :

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier prioritaire, commune, communauté de communes, département, etc.)

Dans quel(s) équipement(s) l'action se déroulera-t-elle (plusieurs réponses possibles) ?

- ☐ *lieu d'accueil de jeunes enfants (multi-accueil, crèche, lieu accueil enfants-parents ...)*
- ☐ *accueil de loisirs sans hébergement*
- ☐ *centre social, socio culturel, maison de quartier*
- ☐ *établissement scolaire*
- ☐ *autres :*

Moyens mis en œuvre pour faire connaître largement l'action et la rendre accessible à tous :

Calendrier de l'action :

Date prévisionnelle de démarrage :

Date prévisionnelle de fin de l'action :

Intervenants et animateurs :

Aurez-vous recours à un / des intervenant(s) extérieurs ? *Si oui, précisez fonction(s) et joignez le(s) devis.*

III. BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

Le total des charges doit être égal au total des produits.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Achats :		70 – Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	
604 – Achat d'études et de Prestations de services		70623 – Prestation de service reçue de la CAF	
606 – Achat non stockés de matières et fournitures		70624 – Fonds d'accompagnement reçus de la CAF	
60AUT – Autres compte 60		70625 – Aide spécifique	
61 – Services extérieurs		70626 – Montant Bonus Territoire CTG	
611 – Sous-traitance générale		70641 – Participations familiales déductibles de la PS	
6112 – Dont sous-traitance service support, frais de siège, service paie		70642 – Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	
613 – Locations mobilières et immobilières		707 – Ventes de marchandises	
614 – Charges locatives		708 – Produits des activités annexes	
61AUT – Autres comptes 61 (612,615 à 619) : Crédit-bail, entretien et réparations, assurance, études et recherche, divers, RRR		70AUT – Autres	
62 – Autres services extérieurs		74 – Subventions d'exploitation	
621 – Personnel intérimaire et détaché (y compris mécénat de compétences)		741 – Subventions versées par l'Etat	
628 – Frais de siège		742 – Subventions Régionales	
62AUT – Autres comptes 62 (622 à 629) : Intermédiaires, publicité, déplacements, frais postaux et télécommunication, frais bancaires		743 – Subventions Départementales	
63 – Impôts et taxes		744 – Subventions Communales	
63A – Impôts et taxes liés aux frais de personnel		7451 – Subventions versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	
63B – Autres impôts et taxes		7452 – Subventions CAF	
64 – Frais de personnel		746 – Subventions EPCI	
65 – Autres charges de gestion courante		747 – Subventions versées par une entreprise	
66 – Charges financières		7481 – Subventions reçues de l'Union Européenne	
67 – Charges exceptionnelles		7488 Subventions reçues d'autres entités publiques	
68 – Dotations aux amortissements		75 – Autres produits de gestion courante	
69 – Impôts sur les bénéfices		76 – Produits financiers	
		77 – Produits exceptionnels	
		78 – Reprise sur amortissement	
		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 – Contributions volontaires		87 – Contrepartie des contributions volontaires	
860 – Secours en nature (alimentaire, vestimentaire)		870 – Contrepartie des secours en nature (alimentaire, vestimentaire)	
861 – Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, fluides : gaz, électricité, etc...)		871 – Contrepartie des mises à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, fluides : gaz, électricité, etc...)	
86AUT – Prestations en nature		87AUT – Contrepartie des prestations en nature	
TOTAL		TOTAL	

La subvention de € **représente** % **du total des produits :**
(montant attribué/total des produits) x 100.

IV. ANNEXES

1) Description détaillée des thématiques :

➤ PETITE ENFANCE

Objectif : « Développer l'offre d'accueil du jeune enfant 0-3 ans en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience »

- Permettre prioritairement l'inclusion des enfants en situation de vulnérabilité (handicap, pauvreté) ;
- Soutenir l'accueil en horaires atypiques et d'urgence ;
- Renforcer l'éveil et la qualité de l'accueil (montée en compétence des agents) ;
- Mettre en réseau et favoriser l'analyse de la pratique ;
- Développer des projets de formation, de sensibilisation, de concertation notamment en lien avec l'accueil d'un enfant en situation de handicap ;
- Anticiper le passage des enfants évoluant d'une structure à l'autre en créant des passerelles (temps d'échange, de découverte, de visite des locaux...) ;
- Organiser des manifestations à caractère ponctuel/exceptionnel (date anniversaire, portes ouvertes, colloque...).

➤ ENFANCE

Objectif : « Accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans »

- Permettre l'inclusion des enfants en situation de vulnérabilité (handicap, pauvreté) ;
- Renforcer l'éveil et la qualité de l'accueil (montée en compétence des agents) ;
- Mettre en réseau et favoriser l'analyse de la pratique ;
- Développer des projets de formation, de sensibilisation, de concertation notamment en lien avec l'accueil d'un enfant en situation de handicap ;
- Anticiper le passage des enfants évoluant d'une structure à l'autre en créant des passerelles (temps d'échange, de découverte, de visite des locaux...).

➤ JEUNESSE

Objectif : « Soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie »

- Permettre l'inclusion des jeunes en situation de vulnérabilité (handicap, précarité),
- Faire participer les jeunes dans le cadre des accueils adolescents organisés par les structures,
- Faire participer les jeunes dans le cadre des résidences sociales (foyer de jeunes travailleurs),
- Encourager les initiatives des adolescents et renforcer leur accompagnement éducatif, y compris par les outils numériques,
- Soutenir les processus de décohabitation et d'insertion sociale des jeunes,
- Expérimenter, innover.

➤ **ANIMATION DE LA VIE SOCIALE**

Objectif : « Déployer une offre d'animation de la vie sociale renforçant les liens sociaux et la participation citoyenne dans un double objectif d'intégration et de cohésion sociale sur les territoires »

Les dossiers éligibles à l'appel à projet politique de la ville ne sont pas recevables dans ce dispositif.

- Expérimenter une offre d'animation de la vie sociale sur les territoires non couverts par les centres sociaux et espaces de vie sociale ;
- Développer les liens intergénérationnels et déployer des actions auprès des seniors isolés ;
- Proposer des initiatives innovantes autour de la participation citoyenne ;
- Mettre en réseau et favoriser l'analyse de la pratique ;
- Promouvoir les cultures et les valeurs de solidarité et de fraternité ;
- Lutter contre l'isolement ;
- Encourager le bénévolat et le partenariat.

➤ **ACCES AUX DROITS**

Objectif : « Développer l'accès aux droits », développer les partenariats de la branche Famille pour simplifier l'accès aux droits. Déployer des solutions innovantes permettant aux allocataires les plus éloignés du fait de leur situation sociale ou pour des raisons géographiques d'avoir accès aux services de la Caf (schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public).

- Proposer des temps collectifs d'accompagnement ou de formation aux outils numériques (ateliers, cafés connectés, ...) en priorité à destination d'un public fragilisé et isolé ;
- Expérimenter, innover.

➤ **PROMOTION DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE, DE PREVENTION DU REPLI COMMUNAUTAIRE ET DE LA RADICALISATION**

Objectif : « Le projet doit viser une action de prévention primaire »

- Promouvoir les valeurs de la République et la laïcité ;
- Développer l'esprit critique dans le cadre de la pédagogie du « contre discours » ;
- Lutter contre le repli communautaire dans les territoires confrontés à ce problème ;
- Développer ou renforcer l'éducation au numérique ;
- Accompagner les familles et les jeunes confrontés ou susceptibles d'être confrontés aux phénomènes de radicalisation.

2) Attestation sur l'honneur :

Je soussigné(e) (nom, prénom et qualité) :

représentant(e) légal(e) de :

↪ certifie exactes les informations fournies dans le présent dossier et sollicite le concours financier de la Caf à hauteur de _____ €, Soit _____ % du budget prévisionnel.

↪ atteste ne pas faire l'objet d'une mesure de redressement judiciaire, et ne pas être en liquidation judiciaire.

↪ atteste agir dans le respect de la Charte de la Laïcité de la Branche Famille avec ses partenaires

↪ s'engage à fournir à la CAF tous les documents nécessaires à l'évaluation du projet selon le calendrier fixé dans la notification de décision et/ou la convention de financement

Fait à _____ le _____

Signature du Président ou du Maire / Signature de la personne ayant délégation pour signer (délégation à joindre à la présente demande)

Nom, prénom :

3) Pièces justificatives à fournir :

Pièces à joindre à toute demande :

- Attestation sur l'honneur (annexe 2)
- Si reconduction d'une action, bilan de l'action N-1
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Récapitulatif devis accompagné des devis

Pour les Associations :

- Récépissé de déclaration en Préfecture
- Liste datée des membres du Conseil d'administration et du bureau déclarée à la Préfecture
- Statuts de l'association

Pour les Collectivités locales ou territoriales :

- Arrêté préfectoral portant création d'un SIVU/SIVOM /EPCI/Communauté de communes et détaillant le champ de compétences
- Statuts EPCI détaillant le champ de compétences